

**Classe Préparatoire
à l'Enseignement Supérieur
(CPES)**

ou

**Concours d'entrée
en Cycle d'Orientation
Professionnelle (COP)**

THÉÂTRE

2023-2024

DOSSIER DE RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

ATTENTION CE DOCUMENT NE VAUT PAS INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE TPM

ÉTAPE 1 : Compléter et signer la fiche de renseignements pédagogiques (page 3) accompagnée des documents demandés

- **CV** avec photo couleur récente détaillant votre parcours théâtral et artistique antérieur
- **Lettre de motivation** de deux pages maximum dans laquelle il sera précisé :
 - Le théâtre : depuis quand et pourquoi ?
 - Parlez-nous des artistes vivants ou morts qui vous interpellent (théâtre et/ou autres disciplines)
 - Comment envisagez-vous votre vie artistique et professionnelle future ?
- **Certificat médical** autorisant la pratique théâtrale et des disciplines corporelles et vocales (chant, danse)
- **Une attestation** de responsabilité civile

Retourner le dossier avant le 31 août à 09h :

➤ **Par courriel** (*à privilégier*) conservatoire-theatre@metropoletpm.fr

➤ **Par dépôt ou voie postale avec suivi :**

Conservatoire TPM
Dossier CPES COP
Service des Études
(ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h)
168 Boulevard Commandant Nicolas
83000 Toulon

ÉTAPE 2 : Validation par la Conseillère aux études de votre candidature.

ÉTAPE 3 : Se pré-inscrire en ligne au Conservatoire TPM – Du 1^{er} au 25 juin et du 15 août au 31 août. Merci de suivre la procédure de pré-inscription sur le site internet de l'établissement.

Vous recevrez ensuite une convocation par courriel précisant l'heure de votre passage pour l'épreuve d'admissibilité.

Tout dossier déposé hors délai ou incomplet ne sera pas traité.

CALENDRIER ET CONTENU DES ÉPREUVES

Admissibilité 1^{er} tour : Mardi 05 septembre

Lieu : Site de Toulon – Bât 2 – Espace Théâtre – Salle

101 Horaires : à partir de 10h

Epreuve devant jury

- Scène dialoguée ou monologue d'une durée maximum de 3 mn.
 - Parcours libre 5 mn max
- Venir avec votre réplique. Tout candidat n'ayant pas appris son texte sera éliminé.**

A l'issu de cette épreuve, le jury dressera la liste des candidats admissibles au 2^e tour.
L'information sera effectuée par courriel nominatif.

Matériel mis à disposition : Table, chaises, diffusion son (mini jack)

Admission 2^e tour : du lundi 11 au vendredi 15 septembre

Lieu : Site de Toulon – Bât 2 – Espace Théâtre – Salle 101

Stage du lundi 11 au jeudi 14 septembre

- Séance de travail avec des enseignants du conservatoire en charge de la classe
- Préparation entre candidats d'une scène en autonomie durée 3 mn

Epreuve devant jury vendredi 15 septembre

- Scène préparée pendant le stage d'une durée maximum de 3 mn.
- Parcours libre 5 mn max
- Entretien individuel

Réunion de rentrée et début des cours : lundi 02 octobre

Pour toute information pédagogique concernant les modalités du concours ou le cursus :
Conseillère aux études, conservatoire-theatre@metropoletpm.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

Concours d'entrée 23 24 – CPES et COP – THÉÂTRE

INFORMATIONS PRATIQUES DU CANDIDAT

Nom :

Prénom : Sexe : M F

Né(e) le : âge :

Adresse (uniquement le code postal et la ville) :

 : E-mail :

Nom du représentant légal (pour les mineurs) :

 : E-mail :

Elève au Conservatoire à Rayonnement Régional de TPM en 22/23 ? Oui Non

Quelle discipline ? Quel niveau ?

Avez-vous suivi un enseignement dans un autre conservatoire ? Oui Non

Si oui lequel ?

Niveau présenté (cocher la case concernée)

CPES

COP

En vous inscrivant à un concours d'entrée, un test ou une audition, vous vous engagez à régler les frais de dossier concours/test, inhérent au traitement de votre demande. Ces frais de dossier sont appliqués une seule fois par foyer. Ils ne sont pas remboursables (que vous soyez admis, non admis, ou absent) et exigibles intégralement lors de la réception de la facture.

je déclare avoir lu et accepté les conditions précisées ci-dessus.

Je soussigné(e)

Reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription et déclare exacts les renseignements fournis dans ce dossier.

Fait à, le

Signature du candidat (ou de son représentant légal) :

Les données personnelles collectées vous concernant sont réservées au strict usage du conservatoire.

Ces données seront conservées 6 ans, et ne pourront être utilisées dans un cadre autre que celui du présent traitement.

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Métropole Toulon Provence Méditerranée – M. le Délégué à la Protection des Données - 107 boulevard Henri Fabre – CS 30536 6 83041 Toulon cedex 9, ou par e-mail : donnees_personnelles@metropoletpm.fr - Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL - 3, place Fontenay – TSA 80715 - 75334 Paris cedex www.cnil.fr